

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale <i>(état des lieux 2014)</i>	cible	réalisée			
Objectif 5b : accompagnement des personnes avec autisme et des troubles envahissants du développement - enfants et adultes														
Objectif spécifique 5b-1 : ORGANISER LA GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DES PERSONNES AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE														
	Objectif 5b-1-1 : Mise en place de la gouvernance régionale de l'intégration de l'offre de services en cohérence avec les instances départementales	Région	X	X	X	X	2015-2016	Installation effective de la gouvernance	0	1			Objectif maintenu	Perspectives : réflexion à engager dans le cadre de la mise en œuvre de la "réponse accompagnée pour tous" en Seine-Maritime, Département préfigurateur.
	Objectif 5b-1-2 : Définir les territoires de parcours de vie des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme : - Territoire de santé du Havre dans les limites du département - Territoires de santé de Rouen-Elbeuf (dans les limites départementales) et de Dieppe - Département de l'Eure <i>NB : les 3 territoires de parcours nécessiteront des aménagements infra territoriaux dans le cadre de l'organisation intégrée de l'offre de services</i>		X			X	2014	Validation du cahier des charges organisant le pilotage de l'intégration par le COPIL régional autisme	0	1	1	Oui	Objectif réalisé	Etat des lieux réalisé équipes sanitaires et médico-sociales en mesure de réaliser des diagnostics conformes aux RBP
	Objectif 5b-1-3 : Elaborer un schéma fonctionnel organisant le pilotage de l'intégration de l'offre de services intervenant dans le parcours des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme qui se déclinera sur les 3 territoires de parcours de vie <i>Mission confiée à ALCIMED en lien avec le CRAHN et le réseau TED 276</i> <i>Expérimentation en 2014 sur le territoire de parcours du Havre</i>	3 territoires de parcours	X	X	X	X	2014	Elaboration puis validation du schéma fonctionnel par le COPIL autisme	0	1	1	Partiellement	Objectif maintenu	Elaboration d'une première version d'un référentiel présentant l'organisation des parcours de vie des personnes avec autisme sur la base des pratiques existantes et de la mise en œuvre de l'intégration de l'offre de services. Présentation à la table territoriale de l'autisme du Havre de décembre 2014 puis au COPIL au 1er semestre 2015. <u>Perspectives</u> : Ajustement du référentiel au regard des travaux en cours dans le cadre de l'intégration de l'offre de services et des projets de territoire
	Objectif 5b-1-4 : Mise en œuvre du schéma fonctionnel sur les 3 territoires de parcours suite à l'expérimentation via l'installation des tables territoriales de l'autisme <i>- Engagement des travaux dans le Département de l'Eure en 2014</i> <i>- Engagement des travaux sur le territoire de Dieppe et Rouen-Elbeuf à compter de 2015</i>	3 territoires de parcours	X	X	X	X	2014 à 2015	Couverture des 3 territoires de parcours	0	3	1	Partiellement	Objectif maintenu	Installation des la tables territoriales de l'autisme : Le Havre : 1er semestre 2014 ; Eure : 1er semestre 2015 Rouen/Dieppe : 1ère réunion d'information au 2e semestre 2015.Perspective 2016: Mise en place de deux tables territoriales par année par territoire de parcours
	Objectif 5b-1-5 : Conforter le rôle et les missions du CRAHN - Garantir l'autonomie du CRAHN et mettre en place un "comité des usagers" en lien avec le décret qui sera publié en conformité avec le plan national - Appui à l'intégration de l'offre de services afin de garantir la construction de parcours de vie répondant aux besoins des personnes et conforme aux RBP HAS /ANESM - Rédaction et évaluation annuelle de la lettre de mission du DGARS	Région et 3 territoires de parcours	X			X	2014 et poursuite sur la durée du plan	Mise en œuvre du décret et rapport d'activité du CRA				Partiellement	Objectif maintenu	Perspectives : - actualisation de la lettre de mission 2015-2016 - Dans l'attente de la publication du décret relatif aux CRA prévu au plan national, proposition au COPIL du décembre 2015 d'installer un "comité des usagers" préfigurant le "conseil d'orientation stratégique" prévu dans le décret
Objectif spécifique 5b-2 : ORGANISER LE REPERAGE DES TROUBLES, L'ACCES AU DIAGNOSTIC DES PERSONNES AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE (ENFANTS ET ADULTES)														
A	Objectif 5b-2-1 : Structurer l'accès gradué au diagnostic sur les 3 territoires de parcours de vie conformément au cahier des charges régional et définir des indicateurs de suivi	Région	X		X	X	2013-2014	Validation de l'organisation graduée par le COPIL régional	0	Perspectives : 2016, organisation d'un groupe de travail	1	Partiellement	Objectif maintenu	2015 : actualisation et publication sur le site internet de l'ARS du cahier des charges régional. <u>Perspectives 2016</u> : Définir les rôles et responsabilités des acteurs de 1ère ligne, élaborer une convention entre le CRAHN et les 3 ETADA. Mise en place de groupes de travail concernant l'accès au diagnostic sur chaque territoire. Construire les indicateurs de suivi et outils.

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée			
	Objectif 5b-2-2 : Désigner et former des équipes territoriales d'appui au diagnostic de l'autisme des enfants et des adultes de 2e ligne (ETADA) (Sous réserve de financement par la DAF psychiatrie) <i>Calendrier :</i> - 2013 : Engagement des travaux pour constituer une ETADA sur le Territoire de parcours du Havre – Ouverture : 2014 - 2014 : Engagement des travaux pour constituer une ETADA sur le Territoire de parcours de l'Eure – Ouverture : 2015 - 2015 : Engagement des travaux pour constituer une ETADA sur le Territoire de parcours de Rouen-Dieppe– Ouverture : 2016	3 territoires de parcours			X		2013-2016	Nombre d'ETADA créées	1	3	1	Partiellement	Objectif maintenu	2014 : - Ouverture de l'ETADA du territoire de parcours du Havre le 15 mai 2014 après processus de formation de l'équipe. - octobre 2014 : réunion de lancement des réflexions visant la création d'une ETADA dans département de l'Eure ; 2015 : - actualisation et publication sur le site internet de l'ARS du cahier des charges régional des ETADA - septembre 2015 réunion de lancement de la réflexion sur le territoire de Rouen-Dieppe - Validation par l'ARS des 2 projets portés par le Nouvel hôpital de Navarre dans l'Eure et le CH du Rouvray en lien avec le CH de Dieppe - Validation par l'ARS d'un projet de création d'une unité d'évaluation adultes autisme (CRAHN) <u>Perspectives</u> : Ouverture des ETADA de l'Eure et de Rouen-Dieppe prévue pour septembre 2016 après la formation des équipes organisées par le CRAHN
	Objectif 5b-2-3 : Désigner par le DGARS, sur proposition du directeur du CRAHN et de l'établissement de santé concerné, deux équipes pluridisciplinaires de diagnostic constitués de professionnels médicaux et paramédicaux dont l'une est compétente pour les enfants et l'autre pour les adultes (3e ligne)	Région			X		2015	Désignation des 2 équipes	0	2		Partiellement	Objectif maintenu	- 2015 : validation et financement de l'unité d'évaluation adultes rattachée au CRAHN - Désignation officielle des équipes dans l'attente du décret relatif aux CRA prévu dans le plan national - Financement fin 2015 de l'équipe de diagnostic adultes
	diagnostic des publics adultes Suivant 3 axes : - Evaluation de première intention des adultes pris en charge au long cours au sein des établissements et services médico-sociaux et établissements de santé (formation aux outils) - Adultes avec TED bénéficiant d'une place dans une structure dédiée et dont il faut revisiter le diagnostic - Adultes qui se posent la question ou la famille, ou les professionnels d'un éventuel autisme de haut niveau ou syndrome Asperger <i>Modalités de mise en œuvre : mise en œuvre de la structuration dans le cadre des tables territoriales de l'autisme</i>	Région et 3 territoires de parcours	X				2014 et poursuite sur la durée du plan	Nombre de territoires de parcours ayant structuré l'accès au diagnostic des publics adultes	0	3	1	Oui	Objectif réalisé	2014 : Organisation d'un séminaire "diagnostic des adultes" par le CRAHN mais non identification de partenaires pour l'évaluation diagnostique adulte. Le CRAHN est, pour l'heure, positionné en première ligne (20% des demandes) 2015 : - Validation du projet de création d'une unité d'évaluation adultes rattachée au CRAHN - Appui sur les territoires sur les SAMSAH adultes (accueil et orientation de personnes vers l'unité d'évaluation adultes présentant des troubles potentiellement autistiques)

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée			
	<u>Objectif 5b-2-5</u> : Former les acteurs de 1ère et 2e ligne aux outils diagnostics <i>Calendrier prévisionnel calqué sur celui de la structuration de l'accès gradué au diagnostic de l'autisme</i>	3 territoires de parcours	X		X		2014 et poursuite sur la durée du plan	Nombre de pédopsychiatre formés par territoire de parcours	0			Partiellement	Objectif maintenu	- 2014 : organisation d'une formation à l'attention des pédopsychiatres sur le territoire de parcours du Havre (15 à 20 participants sur 6 séances de 3 heures) - 2015/ 2016 : Formation des professionnels des ETADA de l'Eure et de Rouen/Dieppe. Développement d'actions de support auprès des CAMSP du CHU, de Dieppe et de Pont Audemer. Renouvellement de l'action de formation des médecins pédopsychiatres, pédiatres et interne à l'échelle de la Haute-Normandie: 15 participants - <u>perspectives 2016/ 2017</u> : organisation d'une formation sur le diagnostic adulte selon les mêmes modalités. Poursuite des actions d'accompagnement des CAMSP et des CMPP.
	<u>Objectif 5b-2-6</u> : Poursuivre les actions de formation au repérage et au dépistage des TED par les acteurs de la petite enfance et la communauté éducative et engager des travaux dans le cadre de la table territoriale de l'autisme pour étendre à d'autres acteurs (ex. médecins généralistes...)	3 territoires de parcours	X		X	X	Durée du plan	Nombre de professionnels formés par territoire de parcours	0			Partiellement	Objectif maintenu	2014 : 125 personnes en sensibilisation 2015 : 250 personnes en sensibilisation. <u>Perspective 2016</u>: développement d'action de sensibilisation et formation des médecins généralistes et pédiatres de ville sur le territoire du Havre: 18 participants
	<u>Objectif 5b-2-7</u> : Poursuivre les consultations conduites en binôme par les médecins de PMI et le CRAHN <i>Conventions CRAHN avec les Départements 76 et 27</i>	Départements 76 et 27	X				Durée du plan	Nombre de médecins formés Nombre de consultations réalisées	0			Partiellement	Objectif maintenu	Nombre consultations en PMI en 2014 : 53 -2015: 14 PMI de Sotteville les Rouen. 20 PMI de Val de Reuil. 5 PMI de Pont Audemer. 2 PMI de Dieppe
	<u>Objectif 5b-2-8</u> : Poursuivre et étendre à l'Eure le dépistage et l'accès au diagnostic des élèves avec autisme (autisme sans retard mental invalidant) par : - la formation des médecins scolaires - la réalisation de consultations en binôme médical EN et CRAHN <i>NB Convention CRAHN/Rectorat ayant permis la formation de médecins scolaires et la mise en place de consultations en binôme sur Dieppe, Le Havre et Rouen</i>	Départements 76 et 27				X	Dès 2013 et Durée du plan	Nombre de médecins formés	0	100%		Partiellement	Objectif maintenu	- 2013 : 3 sessions de formations en Seine-Maritime en 2013 (09/10 : 19 médecins ; 15/10 : 16 médecins ; 06/10 : 19 médecins) - 2014 et 2015 : Consultation en binôme sur les territoires de Rouen/Dieppe et Le Havre: 9 consultations communes en 2015 - 2015 : formation des médecins scolaire de l'Eure: 6 participants.
	<u>Objectif 5b-2-9</u> : Poursuivre le recentrage du CRAHN sur l'évaluation des situations complexes et réduire le délai d'attente « moyen »	Région			X		Durée du plan (calendrier relatif à déclinaison du schéma sur les territoires)	Réduction du délai d'attente (jours)	501	< 365		Oui	Objectif maintenu	Délai d'attente moyen entre la réception de la demande et le 1er rendez-vous : 203 jours Délai d'attente moyen entre le 1er rendez-vous et l'engagement d'un bilan diagnostic ou fonctionnel: 35 jours. Délai de réalisation entre l'engagement du bilan et la restitution 22 jours. Délai total: 260 jours
Objectif 5b-3 spécifique : ORGANISER LES INTERVENTIONS LE PLUS PRECOCEMENT POSSIBLE DES PERSONNES AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE (ENFANTS ET ADULTES)														

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée			
	<u>Objectif 5b-3-1</u> : Développer un modèle d'intervention précoce intégrant l'ensemble des ressources/offre de services (parentales, sanitaires, médico-sociales, sociales, éducatives...) Mise en œuvre du schéma fonctionnel sur les 3 territoires de parcours par un « pilote » rattaché au CRAHN	3 territoires de parcours	X	X	X	X	2014	Recrutement d'un pilote	0	1	1	Partiellement	Objectif maintenu	- recrutement du pilote de l'autisme en déc 2014 - <u>2015</u> : Elaboration d'un cadre régional visant la mise en œuvre d'interventions précoces sur les 3 territoires de parcours : * définition d'une réponse de territoire co-construite et co-portée par les acteurs sanitaires (hopitaliers et libéraux) et médico-sociaux dans le cadre d'un groupe projet animé par le pilote régional sur chaque territoire de parcours * allocation de moyens complémentaires (ressources humaines) médico-sociaux permettant la mise en œuvre du projet de territoire co-porté * financement du programme de formation (via des CNR médico-sociaux) * création d'un réseau régional d'échanges de pratique : 1ère réunion : février 2015. * Mise en place de formations spécifiques sur les interventions précoces : 75 participants. * Formation et supervision de binômes TED : 21 binômes pour la région. * Accès à des formation EDI via l'utilisation des crédits attribués en CNR. * Organisation d'un groupe de travail régional l'outil outil "PPI" (Reco HAS 2012) et plan de services individualisé - <u>Perspectives 2016</u> : élaboration d'un projet de territoire organisant les interventions précoces via des plateformes d'interventions précoces intégrant des programmes d'intervention précoces basés sur le modèle de Denver. Installation d'une plateforme sur Rouen
	<u>Objectif 5b-3-2</u> : Mettre en place des « intervenants pivots » en charge de l'accompagnement de la famille suite à l'annonce du diagnostic et à la coordination des interventions (projet personnalisé d'intervention) autour des personnes avec un trouble du spectre autistique associant les parents et en lien avec la MDPH et les ressources du territoire - Création de cette fonction dans le cadre des appels à projets SESSAD, SAMSAH et mobilisation de moyens du plan - Expérimentation sur le territoire de parcours du Havre dès 2014 dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre du schéma fonctionnel (critères d'inclusion, graduation de l'accompagnement, fiche de poste...)	3 territoires de parcours	X		X	X	2014 à 2016 (calendrier relatif à la déclinaison du schéma fonctionnel sur les 3 territoires)	Couverture des 3 territoires de parcours par des intervenants pivots	0	3	1	Partiellement	Objectif maintenu	- Financement de fonctions de temps dédiés au sein des SESSAD autisme 76 et 27 et des SAMSAH autisme 76 . Perspective 2016: Définition du rôle et des missions des professionnels médicosociaux mis à disposition des ETADA sur chaque territoire. Elaboration des conventions de coopération entre les ETADA et les SESSAD SAMSAH autisme disposant de temps dédiés - <u>2015</u> : Définition du rôle et des missions des intervenants pivots dans le cadre d'un groupe de travail sur le territoire de parcours du Havre animé par le pilote Perspective 2016: Lancement du recrutement des 2 intervenants pivots du territoire du Havre à compter de février 2016 Recrutement des 6 autres intervenants pivots juin 2016

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie							
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives	
								Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée					
		Objectif 5b-3-3 : Renforcer et structurer l'offre de CAMSP et CMPP des territoires afin de développer des prises en charges intensives et précoces des enfants conformes aux RBP	3 territoires de parcours			X		2015-2017	constitution d'équipes formées sur chaque territoire de parcours	0	3		Partiellement	Objectif maintenu	- Renfort de l'offre via la création de CMPP sur des territoires déficitaires * extension d'un CMPP sur Gournay * finalisation d'installation d'un CMPP sur le Territoire de parcours du Havre * ouverture : septembre 2014 d'un CMPP sur Les Andelys-Gaillon/Gisors/Vernon * novembre 2015 : ouverture du CMPP de Pont-Audemer/Bernay - Perspectives 2016 : Poursuite du déploiement du cadrage régional visant l'organisation d'interventions précoces (cf. objectif 4.3.1.) : réponse de territoire et programme de formation co-construits avec les acteurs (financement des formations via des CNR médico-sociaux) .
		Objectif 5b-3-4 : Mettre en place deux UE en école maternelle associant enseignants, professionnels médico-sociaux et les familles (cf. objectif n° 4 « favoriser l'inclusion scolaire et l'insertion professionnelle)	Agglomération de Rouen et Evreux				X	septembre 2014 et septembre 2015							Cf. objectif n°4
		Objectif 5b-3-4 : Poursuivre le développement de places de SESSAD développant des interventions précoces par mesures nouvelles et transformation de l'offre (NB places de SESSAD couvrant également les enfants avec un syndrome de type asperger) Lancement d'un appel à projet en 2013 et extension non importante	3 territoires de parcours				X	2013-2017	Nombre de places de SESSAD autorisées	12 (31/12/2011)	88 (+ 76, dont 8 par transformation de l'offre)	88 places autorisées	Oui	Objectif réalisé	- Données chiffrées : * 2013-2014 : 50 places créées (dont 42 par mesures nouvelles) * Installations à venir : 9 places en 2015 et 13 places en 2016 (mesures nouvelles) Autorisation des nouvelles offre en terme de réponse à une file active 2015 : réflexion régionale avec les gestionnaires de SESSAD sur les indications, des modalités de prise en charge innovantes ayant conduit à un ajustement des agréments. Les SESSAD autisme sont autorisés à accueillir des enfants avec autisme sans notification MDPH dans le cadre de prises en charges spécifiques définies dans le cadre d'un PSI (ex. groupes d'habilité sociale)
		Objectif 5b-3-5 : Former les acteurs afin de développer des interventions précoces conformes aux RBP (CAMSP, SESSAD, professionnels de santé hospitaliers et libéraux...)	3 territoires de parcours			X		2015-2016	Nombre de professionnels formés	0	valeur cible à définir			Objectif maintenu	Perspectives 2016 : déploiement du cadrage régional visant l'organisation d'interventions précoces (cf. objectif 4.3.1.) : réponse de territoire et programme de formation co-construits avec les acteurs (financement des formations via des CNR médico-sociaux)
Objectif 5b-4 spécifique : FAVORISER L'INCLUSION SCOLAIRE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE															

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée			
	<u>Objectif 5b-4-1</u> : Diffuser le protocole CRAHN/EN organisant la mobilisation des ressources internes et externes (CRAHN, et notamment l'enseignant référent) en soutien aux enseignants de proximité afin d'adapter l'action pédagogique : <i>NB : plan de formation des professionnels, des conseillers pédagogiques de circonscription, des psychologues scolaires, des IDE, des enseignants référents et médecins scolaires... (cf. objectif n°8)</i>	Région				X	2014 et durée du plan	Nombre de professionnels formés	0	1 conseiller pédagogique par circonscription de 1 ^{er} degrés ; 1 par bassin de 2 nd degrés		Partiellement	Objectif maintenu	- 2014 : Journées de formation pour les conseillers pédagogiques ASH 27 et ASH 76 prévues les lundis 6 et 13 octobre 2014 (7 participants) - 2015 : rencontre de l'ensemble des IEN 27 et 76 pour diffusion du protocole . Formation des médecins scolaires 27: 7 participants. Formation des IDE scolaire 76 et 27: 171 et 80 participants. formation des conseillers pédagogiques ASH 27 et 76: 7 participants - <u>perspectives 2016</u> : formation des psychologues scolaires 27 et 76
	<u>Objectif 5b-4-2</u> : Mettre en place deux UE en école maternelle associant enseignants, professionnels médico-sociaux et les familles - Création de 2 UE par extension non importante d'IME ou de SESSAD autisme - Organisation par l'ARS et le Rectorat d'un comité de « sélection » conformément à la circulaire - Formation à la rentrée des professionnels (Médico-sociaux et enseignants) et des parents	Agglomération de Rouen et Evreux				X	septembre 2014 et septembre 2015	UE effectivement installées	0	2	2	Oui	Objectif maintenu	- Septembre 2014 : ouverture de l'UE de Rouen gérée par l'IME L'Escalier (Autisme 76) - 2015 : * ouverture d'une UE dans l'agglomération d'Evreux en septembre portée par le SESSAD autisme de l'association Marie-Hélène * réflexion sur les modalités de sortie de l'UE dans le cadre des travaux sur le PPI. <u>Perspective 2016</u> : ouverture d'une UE sur le territoire du Havre
	<u>Objectif 5b-4-3</u> : Développer des unités d'enseignement en établissements scolaires (1er et 2nd degré) associant enseignants, professionnels médico-sociaux et familles (réorganisation de l'offre) <i>NB : Etat des lieux 2014 : 5 enfants en primaire, 6 enfants en collège</i>	Rouen, Le Havre, Dieppe, Evreux				X	Durée du plan	Nombre d'UE en établissements scolaires développées dans le cadre des CPOM	0	4		Non	Objectif maintenu	- Lancement en décembre 2015 d'un AAP dans l'Eure visant la création de 2 UEM sur l'ouest et l'est du département par mesures nouvelles prévues au PRIAC et transformation de l'offre pour des enfants avec TSA et déficience intellectuelle - Poursuite de la réflexion dans le cadre de la directive nationale sur l'externalisation des UE
	<u>Objectif 5b-4-4</u> : Développer la scolarisation en classe ordinaire, notamment, par le biais des conventions en temps partagé	3 territoires de parcours				X	Durée du plan	Nombre de conventions individuelles en temps partagé en - maternelle - primaire - collège - lycée	10 12 7 1	+ 10%			Objectif maintenu	
	<u>Objectif 5b-4-5</u> : Créer des places de SESSAD pour accompagner les enfants avec un syndrome de type Asperger	3 territoires de parcours				X	2013-2016							cf. objectif 4-3-4

	Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
		Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
								Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée			
<u>Objectif 5b-4-6</u> : Favoriser à l'insertion professionnelle des personnes avec un trouble du spectre autistique et aux études supérieures des personnes avec, notamment, un syndrome Asperger : - Prise en compte dans les projets d'établissements des ESMS de volets insertion professionnelle et accès aux études supérieures - Développer les articulations entre IME-SESSAD et les SAVS-SAMSAH dans le cadre d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle - Développer le job coaching en lien avec les SAMSAH et SAVS - Développer l'accès en ESAT - Création d'un service expérimental d'insertion professionnelle et d'accompagnement, notamment, pour les TSA (TS de Rouen-Elbeuf) - Engager une réflexion avec l'Université et le Conseil régional sur la formation professionnelle et l'accès aux études supérieures des personnes TSA	Région et 3 territoires de parcours	X			X	Durée du plan	Inscription dans les CPOM des ESMS (y compris ESAT) Autorisation d'un service expérimental sur le TS de Rouen-Elbeuf				Partiellement	Objectif maintenu	- 2014 : autorisation de TEAM (service expérimental sur le TS de Rouen-Elbeuf) renfort du centre ressources handicap et professions qui dispose d'une mission d'appui aux ESMS - 2015-2016 : * installation en septembre 2015 de 35 places de SAMSAH avec un agrément autisme en Seine-Maritime développant notamment des fonctions de job coaching * ouverture en septembre 2016 de 10 places de SAMSAH autisme
Objectif 5b-5 spécifique : ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE LA VIE													
<u>Objectif 5b-5-1</u> : Permettre l'inclusion et garantir un accompagnement et une prise en charge adaptés des publics avec un trouble du spectre autistique et éviter les ruptures de parcours par « l'intégration de l'offre de services » sur les trois territoires de parcours	3 territoire de parcours	X	X	X	X	Calendrier relatif à la déclinaison du schéma sur les 3 territoires							Cf. objectif spécifique 4-1
<u>Objectif 5b-5-2</u> : Garantir l'obtention de prestations de compensation et/ou l'orientation adaptées des personnes avec autisme par : - La diffusion de la grille d'indicateurs permettant de disposer de l'ensemble des informations nécessaires à l'examen des dossiers examinés par les équipes pluridisciplinaires (amélioration des informations contenues dans les dossiers) - L'amélioration des critères d'admission et de sortie des ESMS	Départements 76 et 27	X		X	X	2014	Diffusion aux acteurs de la grille d'indicateurs en lien avec les MDPH	0	1		Partiellement	Objectif maintenu	- Diffusion en cours de la grille d'indicateurs en lien avec les MDPH - Travaux sur les critères d'admission en SESSAD et SAMSAH autisme - 2015 : travail sur le projet personnalisé d'intervention (Reco HAS 2012 enfants)/ plan de service individualisé et articulation avec les MDPH. Mission confiée au pilote régional cf. objectif 4-5-3 - <u>Perspective 2016</u> : déploiement du PSI/ Mise en place de formation sur le PSI et le PPI pour les 3 territoires. Reprise des travaux concernant les indicateurs sur le territoire de l'Eure en collaboration avec la MDPH 27. Articulation avec la MDPH 76 dans le cadre de la mission "une réponse accompagnée pour tous". Révision de la convention CRAHN et MDPH 76
<u>Objectif 5b-5-3</u> : Mobiliser l'ensemble de l'offre de services nécessaire à l'organisation du projet de vie dans le cadre du projet personnalisé d'interventions	Région et 3 territoires de parcours	X		X	X	Durée du plan	Définition d'un plan de service mis en œuvre sur les 3 territoires de parcours	0	1		Non	Objectif maintenu	cf. objectif 5b-5-2

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014-1)	cible	réalisée			
	<u>Objectif 5b-5-4</u> : Permettre une prise en charge conforme aux RBP HAS/ANESM - Renfort des moyens des ESMS dans le cadre d'un outil national et de la contractualisation avec les ESMS (CPOM) - Formation aux RBP de l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes avec un TSA (cf. objectif n°4-8) - Développement d'échanges de pratique entre ESMS (Appui du CRAHN) »	Région et 3 territoires de parcours	X		X	X	- Renfort à compter de 2016 - poursuite des formations sur la durée du plan - 2014 : développement échanges de pratiques	Indicateur relatif au renfort à définir dans le cadre l'outil national Indicateurs formations (cf. objectif n° 8) Nombres de réunions d'échanges de pratiques conduites	0	4/an		Partiellement	Objectif maintenu	- cf. objectif 8 relatif aux formations actions de formations conduites par l'équipe de formateurs régionaux (12 IME sans agrément autisme /845 professionnels sensibilisés) - échanges de bonnes pratiques entre structures adultes - <u>perspectives 2016</u> : * création d'un réseau d'échanges de pratiques sur le champ des interventions précoces (CRAHN) ; * publication par le ministère d'une instruction relative au référentiel qualité en ESMS. Validation lors du COPIL de Décembre 2015 d'organiser un comité composé de représentant d'ESMS, de familles, du CRAHN, des Départements et de l'ARS pour analyser les réponses au référentiel. Une charte déontologique sera élaborée
	<u>Objectif 5b-5-5</u> : Développer une nouvelle offre médico-sociale pour les enfants avec autisme - Création de places d'IME dans le cadre de la 2e vague d'autorisation d'engagement des crédits du plan autisme qui sera notifiée à l'ARS - Création de places de de SESSAD (cf. Objectifs n° 4-3 et 4-4)	Région et 3 territoires de parcours	X		X	X	-SESSAD : 2013 à 2016 - IME : calendrier à définir dans le cadre de la 2e vague d'autorisation d'engagement	Nombre de places de SESSAD créées (cf objectif n° 4-3) Nombre de places d'IME créées	199	cible à définir (nb : + 8 bb bulles)		Partiellement	Objectif maintenu	- SESSAD : cf. objectif 4-3 - 2015 : installation de 11 places de SESSAD sur la région - <u>Perspectives 2016</u> : IME : Inscription au PRIAC de moyens permettant la création de places d'IME (3 places sur le TS de Rouen et 6 places dans le département de l'Eure et transformation de l'offre existante dans le cadre de l'appel à projet permettant la création de places d'UE sur le territoire de parcours de l'Eure cf objectif 5b-4-3) ; finalisation d'installation des places de SESSAD (8 places)
	<u>Objectif 5b-5-6</u> : Favoriser l'inclusion des personnes avec un trouble du spectre autistique par l'accès au logement, l'emploi, les loisirs, le sport...													
	- Expérimentation d'un dispositif habitat par autisme 76 en lien avec le SAMSAH La Clé et d'autres services médico-sociaux de l'agglomération rouennaise Evaluation du dispositif	Agglomération rouennaise puis 3 territoires de parcours	X			X	2015	Expérimentation du dispositif habitat	0	1			Objectif maintenu	Evolution des collaborations : partenariat SESAME Autisme Normandie et SAMSAH autisme IDEFHI
	- Création de places de SAMSAH dans le cadre des appels à projets	3 territoires de parcours	X			X	2014-2015 : AAP 2014-2016 : installation des places	Lancement des AAP dans l'Eure et Seine-Maritime	0	2	2	Oui	Objectif réalisé	- Autorisation de 35 places de SAMSAH en Seine-Maritime (installation 2015) - Autorisation de 10 places de SAMSAH dans l'Eure (installation 2016)
	- Permettre l'insertion professionnelle (cf. Objectifs 4-4)	3 territoires de parcours	X			X								Cf. objectifs 4-4

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée			
	- Obtention d'un label "sport et autisme" pour les clubs sportifs, formés accueillant des personnes TSA - label attribué par les Directions départementales de la cohésion sociale	3 territoires de parcours	X			X	Durée du plan	Nombre de clubs ayant obtenu le label	0		25 en Seine-Maritime	Partiellement	Objectif maintenu	- 2014 : formation des professionnels de club sportifs en Seine-Maritime (58 personnes) - 25 clubs sportifs en cours de labellisation en Seine-Maritime 2015 : une formation à Evreux: 22 participants 3 formations à Yerville: 84 participants . Perspectives 2016: poursuite des actions de formation des clubs sportif
	<u>Objectif 5b-5-6 :</u> Créer des places de MAS pour adultes avec des troubles du spectre autistique - 10 places sur le territoire de parcours de vie de Rouen-Elbeuf /Dieppe (TS Rouen-Elbeuf dans les limites départementales) - 10 places dans le Département de l'Eure	Territoires de parcours de Rouen/Dieppe et département de l'Eure			X		2017	Nombre de places créées	79	99	99	Oui	Objectif maintenu	- Autorisation de 10 places dans l'Eure via une extension non importante (installation prévisionnelle : 2017) - Instruction d'un AAP de 10 places en Seine-Maritime (installation prévisionnelle 2017)
	<u>Objectif 5b-5-7 :</u> Prendre en compte dans les projets d'établissements et de services médico sociaux adultes le vieillissement des personnes avec autisme et notamment : - Repérer les signes du vieillissement des personnes avec autisme suivant le critère de vigilance fixé par la CNSA (40 ans) à l'aide d'un outil (réflexion régionale) - Mettre un place un suivi sanitaire adapté - Permettre l'accès à des évaluations gériatriques dans le cadre du parcours de la personne âgée fragile. Mise en place d'un groupe de travail CRAHN/gériatres - Formation des professionnels	Région et 3 territoires de parcours	X		X		2014 : lancement d'un groupe de travail PHV	Diffusion d'un outil de repérage des signes du vieillissement	0	1		Non	Objectif maintenu	- 2014 : lancement d'un premier groupe travail portant sur le vieillissement des personnes handicapées ; 2015 : travail sur un outil de repérage des pertes cognitives pour les personnes à domicile
Objectif 5b-6 spécifique : Organiser l'accès aux soins (somatiques et psychiatriques) des personnes avec un trouble du spectre autistique														
	<u>Objectif 5b-6-1 :</u> Améliorer la complémentarité des interventions de prévention, sanitaires en lien avec celles du médico-sociale et du social pour répondre à l'ensemble des besoins des usagers dans le cadre des tables territoriales de l'autisme	3 territoires de parcours	X	X	X		Calendrier relatif à la déclinaison du schéma sur les 3 territoires							2015 : Renfort de l'unité mobile adultes (dès 16 ans) intervenant des les ESMS et établissements de santé (+ 4 ETP)
	<u>Objectif 5b-6-2 :</u> Favoriser la mise en place d'une unité d'hospitalisation dédiée pour les personnes avec un TSA afin de prévenir et gérer les situations de crise mais également de favoriser la coordination des soins somatiques (Sous réserve de crédits DAF psychiatrie)	Région			X		2015/2016	Installation de l'unité d'hospitalisation	0	1	1	Oui	Objectif réalisé	2015 : validation du projet pour une installation en 2016 au CH du Rouvray (4 lits)
	<u>Objectif 5b-6-3 :</u> Poursuivre, rendre lisible et étendre les actions de prévention promotion de la santé dans les projets d'établissements et dans le cadre des tables territoriales de l'autisme en lien avec les acteurs de la PPS (ex. hygiène bucco-dentaire)	3 territoires de parcours	X	X			Calendrier relatif à la déclinaison du schéma sur les 3 territoires	rapport d'activités des tables territoriales	0	3			Objectif maintenu	

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée			
	Objectif 5b-6-4 : Identifier des professionnels de santé pour prendre en charge des pathologies somatiques et mettre place des formations dans le cadre des tables territoriales de l'autisme NB : réalisation d'un annuaire	3 territoires de parcours			X		Calendrier relatif à la déclinaison du schéma sur les 3 territoires	realisation d'un annuaire par territoire de parcours (et régional)	0	3			Objectif maintenu	Perspective 2016: Mise en place de formations à l'attention des parents et des professionnels concernant l'accès aux soins buccodentaires par le CRAHN ; lancement d'un appel à candidature visant la mise en place de dispositifs dédiés d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap, dont les publics avec autisme (instruction du 20 octobre 2015 relative à la mise en place de dispositifs de consultations dédiés pour personnes en situation de handicap)
	permettant l'accès aux soins : - Réalisation de prélèvements sanguins sous MEOPA au CHR en direction de personnes autistes prises en charge à l'IME Escalé - ouverture possible après 1er bilan fin 2014	3 territoires de parcours			X		2014-2015 et durée du plan	Rapport d'évaluation de l'expérimentation	0			Partiellement	Objectif maintenu	Protocole engagé. Médecin et infirmier préleveur formés aux spécificités de la structuration de l'environnement dans la prise en charge d'une personne avec autisme. Un 1er enfant de l'IME bénéficie du protocole dans le cadre d'une désensibilisation (bilan à préciser)
	Objectif 5b-6-6 : Permettre l'accès aux soins bucco-dentaires - Création et mise à disposition (centre de document du CRAHN) des familles et des professionnels d'un outil spécifique permettant au mieux la préparation d'une consultation dentaire - Consultation ressources CRAHN : préparation adaptée aux visites chez le dentiste – gestes d'hygiène au quotidien (infirmière du CRAHN : formation SOHDEV Le Vinatier) - Formation en septembre 2014 auprès des chirurgiens dentistes : « Autisme et santé orale – faciliter l'accès aux soins dentaires » par le CRAHN et en lien avec un ESMS - Aide à la mise en place d'atelier de préparation de soins dentaires et soins somatiques en direction des professionnels des établissements accueillant des personnes avec autisme (action prévue au dernier trimestre 2013)	Région et 3 territoires de parcours			X		A compter de 2014	Rapport d'évaluation de l'expérimentation	0				Objectif maintenu	- Création d'un outil avec accès libre au centre de documentation du CRAHN. Ateliers ouverts en mai 2015 destinés aux parents avec des séquentiels d'apprentissage et des outils au centre de documentation. - Pas d'inscription de chirurgiens dentiste à la formation Recherche de leviers pour mobiliser ces professionnels. - Réseau IDE des établissements médicosociaux est fonctionnel avec conseil soutien, et réponses sur des situations individuelles - Lancement d'un appel à candidature visant la mise en place de dispositifs dédiés d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap, dont les publics avec autisme (instruction du 20 octobre 2015 relative à la mise en place de dispositifs de consultations dédiés pour personnes en situation de handicap)
Objectif 5b-7 spécifique : Soutenir et associer les familles														
	Objectif 5b-7-1 : Créer le "comité des usagers" du CRAHN dès la parution du décret	Région					2014	Installation effective du comité des usagers	0	1		Non	Objectif maintenu	- Dans l'attente de la publication du décret relatif aux CRA prévu au plan national - dès 2013, le CRA a organisé une réunion préparatoire - Perspective 2016 : lettre de mission au CRAHN sollicitant la mise en place de ce comité en prévision de la parution du décret
	Objectif 5b-7-2 : Intégrer des représentants des familles et usagers dans les tables territoriales de l'autisme	3 territoires de parcours	X				Calendrier relatif à la déclinaison du schéma sur les 3 territoires	installation des tables territoriales sur chaque territoire	0	3	3	Partiellement	Objectif réalisé	Participation d'associations d'usagers aux 3 tables territoriales de Haute-Normandie, aux groupes de travail concernant l'accès du diagnostic, les interventions précoces, le PSI et les intervenants pivots. Participation des associations au recrutement des intervenants pivots

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014)	cible	réalisée			
	Objectif 5b-7-3 : Organiser l'accueil, l'information et l'orientation des familles et personnes avec un trouble du spectre autistique par le CRAHN en lien avec les MDPH et les acteurs des 3 territoires de parcours	Région, Départements, et 3 territoires de parcours	X		X	X	Calendrier relatif à la déclinaison du schéma sur les 3 territoires							cf. objectif n° 4-1 Mise en place au sein de l'unité d'évaluation d'une consultation "soutien, information et conseil"
	Objectif 5b-7-4 : Organiser dans le cadre de la mise en œuvre du schéma fonctionnel sur les 3 territoires de parcours : - l'accompagnement des familles suite à l'annonce du diagnostic et la coordination des interventions, notamment par le biais d'intervenants pivots si nécessaire (identifier les critères d'accès et de graduation des accompagnements)	3 territoires de parcours	X		X	X	Calendrier relatif à la déclinaison du schéma sur les 3 territoires	Déploiement d'intervenants sur les 3 territoires de parcours	0	3			Objectif maintenu	2014-2015 : - groupe de travail sur le territoire de parcours du Havre animé par le pilote régional visant à définir les modalités de coordinations existantes sur le territoire, le rôle et les missions des intervenants pivots, les publics cibles, les critères d'inclusion et de sortie, les relais - autorisation de SESSAD et SAMSAH autisme disposant de moyens dédiés d'accompagnements des familles en lien avec les ETADA. Définition de leur rôle, mission et fonctionnement dans le cadre du groupe de travail ci-dessus <u>Perspectives 2016</u> : recrutement de 8 intervenants pivots
	Objectif 5b-7-5 : Proposer des formations à destination des aidants familiaux - dans le cadre de l'appel à projet national (réponse du CRAHN élaborée avec des associations de familles) - par la poursuite des rencontres thématiques avec les familles organisées sur le territoire par le CRAHN - en rendant lisible les actions des ESMS dans le cadre des tables territoriales de l'autisme - par la mise en place de formations conjointes des familles et des professionnels	3 territoires de parcours	X				Durée du plan	Réponse du CRAHN à l'AAP Nombre de personnes formées lors des rencontres thématiques Rapport d'activité de chaque table territoriale autisme	0 60	1	1	Partiellement	Objectif maintenu	- Le projet de formation déposé par le CRA a été retenu dans le cadre de l'appel à projet initial. Réalisation des formations en 2015 sur les territoires. Programme sur le site internet du CRA Formation de type 1 sur le Havre: 17 participants. Sur Evreux: 18 participants. Sur Rouen: 20 participants Mise en place de formations de type 2 sur la communication: 22 participants sur la région, sur l'autonomie: 9 participants sur le sensoriel et le somatique: 27 participants <u>Perspectives 2016</u> : poursuite des formations de type 1 et ajout de thématique sur le type 2. Déclinaison sur les 4 territoires de santé
	Objectif 5b-7-6 : Conforter et développer l'offre alternative et ou de répit par la mise en place d'un groupe de travail avec des représentants des associations d'usagers et les porteurs d'offre alternative et/ou de répit enfants (créées dans le cadre de l'appel à projet 2013) <i>Développement de l'offre de répit dans le cadre de la 2e vague d'autorisation d'engagement des crédits du plan autisme qui sera notifiée à l'ARS</i>	3 territoires de parcours	X				2015 : groupe de travail	Développement de l'offre de répit sur les 3 territoires de parcours suite aux travaux du groupe de travail	5 (1 enfant et 4 adultes) et 4 dispositifs expérimentaux	valeur cible à définir			Objectif maintenu	2015 : Lancement d'une enquête par le CRAHN concernant l'identification des besoins de répit pour les aidants familiaux puis organisation d'un groupe de travail associatif, notamment, des représentants des associations d'usagers ; organisation de réunions avec les familles sur les 3 territoires de parcours ; groupe de travail avec les ESMS <u>Perspective 2016</u> : lancement au 1er semestre d'un AAP sur la base de l'ensemble des travaux conduits
Objectif 5b-8 spécifique : Former l'ensemble des acteurs à l'autisme														

		Territoires concernés	Transversalité				Calendrier prévisionnel	Evaluation et perspectives du Plan d'actions régional autisme Haute-Normandie						
			Schémas dptx	SRP	SROS	Autres politiques publiques		Indicateurs d'évaluation	Valeur			réalisé	Actualisation 2016	Observations et perspectives
									Initiale (état des lieux 2014-1)	cible	réalisée			
	<u>Objectif 5b-8-1</u> : Poursuivre les actions de sensibilisation, conseil, formation auprès des acteurs sanitaires et médico-sociaux conforme aux recommandations	3 territoires de parcours	X		X		Durée du plan	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation des professionnels	28			Oui	Objectif maintenu	- NB : 500 personnes formées en 2013 - 28 actions - 2014 : 464 pers formées "actions de sensibilisation" et 463 pers bénéficiant "d'actions de formation" - 2015 : 2000 personnes en "actions de sensibilisation" et 1981 personnes en "actions de formations"
	<u>Objectif 5b-8-2</u> : Poursuivre les actions de formation des acteurs du diagnostic <i>Mission confiée au CRAHN</i>	3 territoires de parcours	X		X		Durée du plan							cf. objectif n° 4-2
	<u>Objectif 5b-8-3</u> : Sensibiliser les établissements de formation des travailleurs sociaux et médico-sociaux pour favoriser l'intégration des nouvelles connaissances (formation initiale et continue) <i>Mission confiée au CRAHN</i>	3 territoires de parcours					Durée du plan	Nombre de conventions signées entre les établissements de formation et le CRAHN	0	Valeur à préciser		Partiellement	Objectif maintenu	2015 : Initiation d'un travail collaboratif avec l'UNIFAF et les établissements de formation de la région IFSI, IDS. Processus de conventionnement en cours avec les 8 IFSI de la région (2/8). Partenariat développé avec l'école d'orthophonie, de psychomotricité, d'ergothérapie de la Musse, l'IFEN, IDS. Formalisation des collaborations à définir.
	<u>Objectif 5b-8-4</u> : Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation ciblé des professionnels de l'Education nationale (dépistage et adaptation des actions pédagogiques) <i>Cf convention entre le CRAHN et le Rectorat</i>	3 territoires de parcours				X	Durée du plan							cf. objectif n° 4-2
	<u>Objectif 5b-8-5</u> : Développer des plans de formations structurés sur les territoires dans le cadre de la table territoriale autisme (identification des besoins)	3 territoires de parcours	X		X	X	Calendrier relatif à la déclinaison du schéma sur les 3 territoires	rapport d'activités des tables territoriales	0	3			Objectif maintenu	
	<u>Objectif 5b-8-5</u> : Etablir le bilan des actions de formation des formateurs auprès des ESMS non spécifiques et définir les perspectives	3 territoires de parcours	X		X	X		Nombre de sessions	0	14	12	Oui	Objectif réalisé	- 12 structures formées sur le territoire de santé de Dieppe et le Département de l'Eure, 845 professionnels ont bénéficié de cette action - réunion de bilan organisée avec les gestionnaires de structures en janvier 2015 - 2015 - 2016 : extension aux territoires non couverts (Rouen et Le Havre)
	<u>Objectif 5b-8-6</u> : Diplôme universitaire	Région				X	2015 : engagement d'une réflexion						Objectif maintenu	
	<u>Objectif 5b-8-7</u> : Formation des équipes pluridisciplinaires et travailleurs sociaux (NB : formation des MDPH prévue au national au 2nd semestre 2014)	Départements 76 et 27					A compter de 2014	Formation des 2 MDPH Nombre de travailleurs sociaux formés	0	2		Partiellement	Objectif maintenu	- présentation du plan autisme aux membres des 2 CDDPAH (en 2014 et 2015) - organisation par le ministère au 2nd semestre 2014 d'une réunion avec les MDPH - <u>Perspective 2016</u> : action de sensibilisation-formation du CRAHN auprès des équipes médicales et psychologues de la MDPH 76